

## Texte et *intra-texte* : retour sur un rendez-vous manqué de l'analyse de discours et de la linguistique textuelle

Adam, Jean-Michel

Université de Lausanne  
[Jean-Michel.Adam@unil.ch](mailto:Jean-Michel.Adam@unil.ch)

Mon intervention aborde des questions qui touchent à trois des thématiques ou domaines de la linguistique française représentés dans ce colloque : il sera surtout question d'un point **d'histoire et d'épistémologie** de la linguistique française (thématique 5 de notre colloque), mais je parlerai aussi de **linguistique du discours**, (thématique 3) sous l'angle particulier de l'émergence en France de l'analyse de discours (AD) et il sera également question de **linguistique textuelle** (LT ; thématique 7), mon domaine de spécialité, qui guidera, bien sûr, le point de vue que j'exposerai. Plus précisément, je vais m'intéresser au **problème du texte** tel qu'il s'est posé à un moment de l'**histoire de l'analyse de discours** de langue française, très précisément entre 1969 et 1983, date de la reconnaissance officielle de l'AD comme discipline de la linguistique.

En mentionnant dans le titre de ma conférence le concept d'« *intra-texte* », je fais allusion à un concept débattu par et autour de Michel Pêcheux. Comme on le verra, à un moment de son histoire, l'AD était très proche, en France, de faire la jonction avec la LT, il est vrai réduite alors à la grammaire de texte (GT). Ce regard rétrospectif sur ce que j'ai choisi de qualifier de « rendez-vous manqué » me permettra d'éclairer les raisons qui me font prôner un rapprochement de la LT et de l'AD, sans confusion toutefois des tâches de l'analyste de discours et du linguiste du texte.

Parlant d'histoire et d'épistémologie, je ne serai pas dupe du mythe de l'objectivité et de l'impartialité. Comme l'écrit Sémir Badir :

La visée épistémologique n'est jamais « pure ». Parce qu'elle est vouée à édicter dans leur actualité les conditions de recherches au sein d'une discipline donnée, l'épistémologie est nécessairement liée à la lutte symbolique engagée par les chercheurs dans un champ institué de pratiques et de positions intellectuelles. (1998)

Mon point de vue est celui d'un représentant d'un domaine de la linguistique dont la reconnaissance est relativement récente, en France du moins. J'explorerai certaines causes de cette reconnaissance tardive, en adoptant une perspective complémentaire de celles de Lundquist 1988 et de Charolles & Combettes 1999. On a assisté, depuis les années 80, au développement d'une linguistique de l'interphrastique. C'est ce dont témoigne le livre de Sorin Stati sur *Le transphrastique*, paru la même année 1990 que mes *Éléments de linguistique textuelle* qui, eux, intègrent le trans- ou inter-phrastique dans une pensée de la textualité. Les travaux de Kleiber (1994) ou Corblin (1987, 1995) sur les anaphores, de Ducrot (1980) sur les connecteurs, ou encore la macro-syntaxe de Berrendonner, se présentent comme des recherches sur les connexions interphrastiques, mais sans théorisation du concept de texte. La présence d'une LT possédant des spécificités historiques et théoriques doit donc être explicitée et argumentée à côté de ces travaux sur l'interphrastique et à côté de disciplines ou champs disciplinaires aussi établis que la *stylistique*, la *sémiotique* et l'*analyse de discours*. Je n'oublie pas qu'en 1998 encore, le Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes de Bruxelles présentait une table ronde au titre dubitatif : « La linguistique textuelle est-elle une linguistique ? ». Question à laquelle Henning Nølke répondit catégoriquement : « Non ! », comme le relate Lita Lundquist (2000) dans la « Synthèse des travaux » de cette table ronde.

Depuis l'origine des Congrès Mondiaux de Linguistique Française, l'AD et la LT sont séparées ; le « Discours » est tiré, à l'américaine, vers la pragmatique et les interactions, donc plutôt vers l'oral, tandis que la « Linguistique du texte » est déportée, à la française, vers la « Linguistique de l'écrit », avec la stylistique et la sémiotique. Remonter aux origines de cette séparation, dans la tradition française et

francophone, est un des objectifs de cette conférence plénière dont l'étendue ne me permettra pas d'exemplifier un propos qui restera épistémologique et historique.

## 1. Pensée du texte et paternité discutée de l'analyse de discours française

### 1.1. Année 1969 : la fondation de l'analyse de discours en France

Zellig Sabbetai Harris, avec ses deux articles de *Language* 28-1 et *Language* 28-4 en 1952, peut être considéré comme l'initiateur du domaine et l'introducteur du terme « Discourse Analysis », mais la fondation de l'AD en France peut être objectivement datée de l'année 1969. Françoise Dubois-Charlier traduit le premier des deux articles de Harris, sous le titre « Analyse du discours ». Ce titre n'est pas par hasard également celui du n° 13 de *Langages* (1969 : 8-45), volume co-fondateur de l'AD en France avec, la même année, *Analyse automatique du discours* de Michel Pêcheux. *Langages* 13 a été dirigé par Jean Dubois et Joseph Sumpf, dans le cadre du Département de linguistique de Paris X-Nanterre. Le livre de Pêcheux est issu du Laboratoire de psychologie sociale de Paris VII associé au CNRS où se développera l'Analyse automatique du discours (AAD). À ces deux centres de recherche très actifs dans la fondation et le développement de l'AD, il faut encore ajouter le Centre de Lexicométrie politique de l'ENS de Saint-Cloud dont la revue *Mots*, fondée par Maurice Tournier, se rapprochera de l'AAD, en particulier dans le n° 4 (1982) et surtout à l'occasion du n° 9 (1984), entièrement consacré aux travaux de Pêcheux.

La tendance AAD, réunie autour de Pêcheux, n'a jamais accepté l'étiquette analyse du discours française (ADF) revendiquée par les chercheurs de Nanterre. Je reviendrai sur la distinction de deux époques de l'AAD : AAD 69 et AAD 80 qui, outre une évolution politique et philosophique, est caractérisée par une évolution du rapport au concept de texte. Ayant fait mes études à l'Université de Haute-Normandie, j'ai baigné dans l'ADF en étant d'abord étudiant de Denis Slakta, puis lorsque Jean-Baptiste Marcellesi, Louis Guespin et Bernard Gardin ont pris en main la section de linguistique de l'université de Rouen, j'ai été directement confronté à la tendance sociolinguistique de l'ADF et aux débats épistémologiques et politiques qui animaient l'AD des années 70-80. Dans ce contexte, j'ai été amené à faire des choix que cette mise au point épistémologique et historique éclairera.

En dépit de cette évidente double fondation en 1969 et de l'influence de Harris, d'autres noms ont parfois été avancés.

### 1.2. La linguistique du discours de Benveniste

À l'occasion d'un bilan assez expéditif de l'AD, dans *Arts et sciences du texte* (2001 : 243-246), François Rastier fait de Benveniste le fondateur de l'AD version française. Cette idée a été reprise par Jean-Paul Bronckart, dans *Texto !*, en 2008 : « La première des critiques de François Rastier s'adresse, comme il se doit, au père fondateur de l'analyse du discours à la française, à savoir Benveniste » (Bronckart 2008 : 51). Si l'auteur des *Problèmes de linguistique générale* peut très certainement être considéré comme un des fondateurs de la *linguistique du discours*, il ne l'est aucunement de l'AD.

En effet, dans les années 70, seul le courant de l'ADF, pour « l'appareil formel de l'énonciation », et Roland Barthes, pour la « translinguistique », accordaient à Benveniste la place qui allait devenir la sienne dans la linguistique française. Barthes est, avec Meschonnic et Kristeva, un des rares théoriciens à avoir, entre 1966 et 1970, compris l'importance du programme de la « translinguistique des textes, des œuvres » de Benveniste (1974 : 66). Dans un de ses derniers articles, Benveniste distingue le *sémiotique* ou signifiante du signe, le *sémantique* ou signifiante du discours et le *métasémantique* ou « translinguistique des textes, des œuvres », « qui se construira, dit-il, sur la sémantique de l'énonciation » (1974 : 66)<sup>1</sup>. En 1970, très proche du programme de Benveniste, Barthes prônait encore « La linguistique du discours », dans un article qui porte d'ailleurs ce titre. En 1966 déjà, dans

l'« Introduction à l'analyse structurale des récits », il déclarait : « Le discours a ses unités, ses règles, sa "grammaire", au-delà de la phrase et quoique composé uniquement de phrases, le discours doit être naturellement l'objet d'une seconde linguistique » (2002a [1966] : 831). Il inscrivait cette « seconde linguistique » dans la longue durée : « Cette linguistique du discours, elle a eu pendant très longtemps un nom glorieux : la Rhétorique » (id.), écrivait-il, en insistant moins sur la question classique des figures et de l'*elocutio* que sur le traitement des hauts niveaux compositionnels : « de la phrase aux grandes parties de la *dispositio*, en passant par la période et le "morceau" (*ekphrasis, descriptio*) » (2002b [1970] : 613), unités qui sont devenues, dans mes travaux (2011a), la *phrase périodique*, la *séquence* et le *plan de texte*.

### 1.3. La Sémiotique de Greimas

Georges Elia Sarfati dans ses *Éléments d'analyse du discours* (1997 : 12-13) et, avant lui, Jean-Claude Coquet dans le premier chapitre de *Sémiotique-l'Ecole de Paris*, en 1982, considèrent que le projet sémiotique d'Algirdas Julien Greimas serait, avec Harris, l'autre point de départ de l'AD en France. La thèse de Coquet est que « Les chercheurs ont eu à leur disposition, à peu près à la même époque en France, dans les années 60, deux types d'approches, l'une plus syntaxique, l'autre plus sémantique » (Coquet 1982 : 31). Reprenant une distinction introduite par Greimas, il oppose « le domaine de l'interphrastique », objet de la linguistique du discours, et « le domaine du transphrastique », au centre de la « sémantique transphrastique » sémiotique : « L'accent se déplaçait alors de la syntaxe des structures de surface (domaine phrastique et interphrastique) vers les structures sous-jacentes logico-sémantiques (domaine transphrastique) » (Coquet 1982. 33). Selon Coquet, tout est là : « Faute d'avoir reconnu et analysé le statut sémantique du langage en général et de sa dimension transphrastique en particulier, les linguistes n'étaient pas en mesure de fournir les modèles discursifs satisfaisants » (1982 : 34).

Dans *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Joseph Courtès et Greimas ont certes réservé une entrée et proposé une définition du concept de *discours* (1979 : 102-106), mais ils considèrent les termes de *discours* et de *texte* comme synonymes. Ils vont même jusqu'à affirmer que c'est parce que certaines langues européennes ne possèdent pas d'équivalent du mot français et anglais *discours* qu'elles ont été amenées à le remplacer par celui de *texte* et à parler de linguistique textuelle (1979 : 102). Reprise dans l'entrée *texte* (1979 : 390), cette idée absurde est infirmée par l'Allemand et l'Espagnol, langues dans lesquelles la linguistique textuelle s'est imposée et qui disposent réciproquement de *Rede* et *Text* et de *discurso* et *texto*.

Dans *Sémantique structurale* (1966) et *Du Sens* (1970), Greimas considère comme « relevant de la théorie du discours la totalité des faits sémiotiques » et s'il emploie les termes de *texte* et de *discours* pour désigner et postuler l'existence d'une « organisation syntagmatique » sous-tendant des procès sémiotiques non-linguistiques comme un rituel, un film ou une bande dessinée, c'est parce que les structures sous-jacentes logico-sémantiques qui les régissent sont les mêmes. Mettant l'accent sur les structures profondes du sens (carré sémiotique, programmes narratifs, schéma actanciel), la sémiotique fait du principe de narrativité le niveau profond et fondamental d'organisation du discours. La mise en discours (*discursivisation*) « consiste dans la prise en charge des structures sémio-narratives et leur transformation en structures discursives » (1979 : 104).

Dès *Sémantique structurale*, Greimas fonde la cohésion sur le concept transphrastique d'isotopie, largement développé par la suite par Rastier pour en faire, dans *Sens et textualité* (1989), un concept textuel. Greimas définit l'« isotopie du message » ou « plan isotope du discours » (1966 : 69 et 71) comme une redondance de catégories linguistiques, principalement sémantiques, rendant possible une lecture uniforme d'une suite d'énoncés. L'unité isotope minimale réside dans le lien établi entre deux lexèmes. Il le précise en 1976, dans le livre qu'il consacre à l'analyse d'un conte de Maupassant :

L'existence du discours – et non d'une suite de phrases indépendantes – ne peut être affirmée que si l'on peut postuler à la totalité des phrases qui le constituent une isotopie commune, reconnaissable grâce à un faisceau de catégories linguistiques tout au long de son déroulement. Ainsi, nous sommes enclins à penser qu'un discours « logique » doit être supporté par un réseau d'anaphoriques qui, en se renvoyant d'une phrase à l'autre, garantissent sa permanence topique. (1976 : 28.)

Le concept sémantique d'isotopie, absent des GT de l'époque et totalement ignoré par l'AD, présente toutefois l'avantage de décrire le tissage co-topique d'un texte ou d'un segment de texte, ainsi que les faits de polyisotopie et les ruptures hétérotopiques introduites par métaphore ou hypallage. Mais la sémiotique ne rend pas compte de la diversité des discours et du tissage interphrastique qu'elle absorbe dans le transphrastique. L'appareil théorique est centré sur une narrativité profonde et généralisée pour laquelle un conte ne diffère guère d'une recette de cuisine. L'ampleur du projet sémiotique trouve aujourd'hui sa pleine mesure dans la « sémiotique de la culture » développée par François Rastier.

#### 1.4. Le texte et le discours dans *Discourse Analysis* de Harris

Harris avait l'ambition de présenter « une méthode d'analyse de l'énoncé suivi (écrit ou oral) » qu'il proposait d'appeler « discours » au début de son article (1969 : 8). Et pourtant, quand on relit de près la traduction de Françoise Dubois-Charlier, on relève 224 occurrences du vocable « texte » contre seulement 48 fois « discours » (soit 4,5 fois *texte* pour 1 *discours*). De plus, si les 23 occurrences de la collocation « analyse du discours » font clairement allusion à la méthode, les 25 autres occurrences du vocable sont, pour la plupart, très proches du concept de « texte ». C'est le cas dans la définition initiale du discours qui met l'accent sur « l'énoncé suivi » et dans les 5 occurrences de la collocation « discours suivi ». La synonymie semble totale dans les 2 occurrences de « ce seul discours » ou dans ces lignes : « la méthode présentée ici vient d'une application des méthodes distributionnelles de la linguistique à un discours à la fois, considéré comme un tout spécifique. On peut s'en servir directement sur un texte, sans faire appel pour son étude à aucune connaissance linguistique autre que les limites des morphèmes » (1969 : 11 ; je souligne).

Tout en ancrant ses analyses dans le lexique et la syntaxe, l'article de Harris présentait l'audace, pour la linguistique de l'époque, de partir du fait que « La langue ne se présente pas en mots ou phrases indépendantes, mais en discours suivi, que ce soit un énoncé réduit à un mot ou un ouvrage de 10 volumes, un monologue ou un discours politique » (1969 : 10-11). Il dit même très clairement que : « La succession des phrases dans un discours suivi constitue [...] un domaine privilégié pour les méthodes de la linguistique descriptive, puisque celles-ci ont pour objet la distribution relative des éléments à l'intérieur d'un énoncé suivi quelle que soit sa longueur » (1969 : 11). En d'autres termes, tout texte relevant de toutes sortes de pratiques discursives est un exemple représentatif de la grammaire d'une langue donnée. Le champ des recherches linguistiques s'en trouve considérablement élargi, quand on songe aux limitations de la stylistique au corpus littéraire et au peu d'intérêt de la sémiotique pour la langue proprement dite.

Le linguiste américain avançait une idée à laquelle j'ai consacré et consacre encore une grande partie de mes travaux : « Le texte peut être constitué de morceaux successifs, sortes de sous-textes à l'intérieur du texte principal » (1969 : 24-25). Il se référerait certes un peu facilement aux aspects formels des paragraphes et des chapitres, mais son objectif était de proposer une méthode d'analyse des textes ; son propos ne portait même que sur ce court texte publicitaire :

##### Millions Can't Be Wrong

Millions of consumer bottles of X- have been sold since its introduction a few years ago. And four out of five people in a nation wide survey say they prefer X- to any hair tonic they've used. Four out of five people in a nation wide survey can't be wrong. You too and your whole family will prefer X-to any hair tonic you've used ! Every year we sell more bottles of X- to satisfied customers. You too will be satisfied!

Harris fait la même chose dans son second article de 1952 : « Discourse analysis : a sample text » (1952b) où il procède à l'analyse détaillée d'un « texte-échantillon », selon la formule qu'il emploie lui-même dans une note (1969 : 8). Et il ajoute explicitement :

L'analyse de l'occurrence des éléments dans le texte n'est faite qu'en fonction de ce texte particulier ; c'est-à-dire en fonction des autres éléments de ce même texte et non en fonction de ce qui existe ailleurs dans la langue. En conséquence, nous repérons les corrélations spécifiques des morphèmes du texte tels qu'ils se présentent dans ce texte et, ce faisant, nous découvrons quelque chose de sa structure, de ce qui s'y passe. Il

se peut que nous ne sachions pas exactement CE QUE le texte dit, mais nous pouvons déterminer COMMENT il le dit — ce que sont les schèmes de récurrence des principaux morphèmes qui le forment. (1969 : 8)

Dans le n° 24 de *Langages*, en 1971, Pêcheux, Haroche et Henry critiquent le textocentrisme de la méthode harrissienne : « il s'agit donc de référer le texte à lui-même, en présupposant qu'il est suffisamment répétitif et stationnaire pour que des équivalences puissent se dégager par cette superposition » (1990 : 150). Critique reprise par Marandin (1979 : 19) qui voit dans *Discourse Analysis* un modèle de traitement limité à un seul texte.

Quand on lit la définition du discours que proposent Sumpf et Dubois dans l'introduction du n° 13 de *Langages* : « La séquence de phrase constitue l'énoncé qui devient discours lorsque l'on peut formuler les règles d'enchaînement des suites de phrases » (1969 : 3), on se dit que le discours est rabattu sur la textualité. Pour sortir de cette confusion, Louis Guespin propose une autre définition :

Le mot d'énoncé et celui de discours tendent à s'organiser en une opposition ; l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration en « langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours. (1971 : 10)

Pour Guespin, le texte est d'objet d'un double regard ; le premier correspond aux ambitions des grammaires de texte alors que le second, centré sur les conditions de production, est proprement discursif. La relation behavioriste aux conditions de production n'est, chez Harris, qu'une « co-occurrence de la situation et du discours » (1969 : 11), une « corrélation entre le discours et la réalité sociale » (1969 : 10) :

L'analyse distributionnelle à l'intérieur d'un seul discours, considéré individuellement, fournit des renseignements sur certaines corrélations entre la langue et d'autres formes de comportement. La raison en est que chaque discours suivi est produit dans une situation précise – qu'il s'agisse d'une personne qui parle, ou d'une conversation, ou de quelqu'un qui se met de temps en temps à son bureau pendant un certain nombre de mois pour écrire un type défini de livres dans une certaine tradition, littéraire ou scientifique.

[...] On peut étudier les caractéristiques formelles de ces discours par des méthodes distributionnelles appliquées à l'intérieur de chaque texte ; et le fait de leur corrélation avec un certain type de situation donne un statut de signification à l'occurrence de ces caractéristiques formelles. (1969 : 11)

Au sein de la tendance sociolinguistique de l'ADF, Geneviève Provost-Chauveau se dégage clairement de tout textocentrisme, en affirmant que : « l'analyse du discours suppose la *mise ensemble de plusieurs textes* étant donné que l'organisation du texte pris isolément ne peut renvoyer qu'à lui-même (structure close) ou à la langue (structure infinie, répétition des mêmes processus) » (1971 : 19). Elle est très proche de l'AAD quand elle affirme que le texte n'existe qu'en fonction d'autres discours :

Le texte – *exemple de discours* – n'est jamais réellement clos, il est continuation, d'une part, et inachèvement, de l'autre. Il n'existe comme texte que par ce qui le précède et le constitue, c'est-à-dire en fonction d'autres discours. Ceci n'exclut pas, évidemment, les processus d'ouverture ou de fermeture interne, souvent assez abusivement prêtées aux seules formes écrites ou littéraires. (1971 : 19)

L'AD part d'un grand nombre d'énoncés extraits de textes et jugés représentatifs d'un vaste ensemble discursif comme, par exemple, le « discours français sur la Chine » dans le cas de Marandin 1979 ou le discours communiste adressé aux Chrétiens dans Courtine 1981. L'application de la « méthode harrissienne » à ces énoncés permet d'en tirer des classes d'équivalence en relation paraphrastique qui constituent le corpus d'analyse.

Bien que les analyses de Harris mettent autant le texte en avant, sa méthode des classes d'équivalence, en réduisant les phrases complexes à des propositions simples, manipule la surface discursive. Elle ne rend compte ni de la continuité inter-phrastique, ni des groupements ordonnés de phrases. C'est le reproche que formule William Labov, dès 1972 :

Jusqu'à présent, les linguistes [...] sont, pour l'essentiel, restés dans les limites de la phrase. Car l'*analyse du discours*, sans être en soi un domaine vierge, l'est au moins du point de vue technique, en ce sens qu'aucune de ses parties fondamentales n'a encore été sérieusement pénétrée. Certes, il y a l'ouvrage bien connu de Harris, *Discourse Analysis Reprints* (1963), mais son objet réel, les réarrangements structurels au niveau de la phrase, le rend tout à fait étranger aux problèmes qui nous intéressent ici. En fait, et ce devrait être là un motif d'alarme pour les linguistes, même si beaucoup d'entre eux commencent à se consacrer à cette question, les principaux progrès sont venus des sociologues. (1978 : 223-224)

Comme Rastier l'a bien vu à propos de Louis T. Hjelmslev, le principe d'homogénéité structurale du morphème au texte domine cette conception de la textualité. À l'avant-dernier chapitre de ses *Prolegomènes à une théorie du langage*, Hjelmslev dressait ce constat : « Nous avons travaillé en supposant que le texte donné présente une homogénéité structurale », mais il le corrigeait aussitôt : « Au contraire, tout texte [...] contient d'habitude des dérivés qui reposent sur des systèmes différents » (1971 : 145). C'est bien tout le problème que pose le texte comme objet complexe.

La « méthode harrissienne », texto-centrée en vue d'établir les classes d'équivalence d'un texte donné par attention aux vocables répétés et associés, n'est pas une méthode d'analyse de la continuité-connexité textuelle, mais une analyse qu'on pourrait dire *réticulaire*, en reprenant la proposition de Dominique Legallois dans « Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte » (2006). Dans ce même n° 163 de *Langages*, Jean-Marie Viprey ne considère pas par hasard les co-occurrences de vocables (collocations construites par un texte) comme un « aspect décisif de la texture » (2006 : 73). Tous deux renouvellent la méthode harrissienne, mais dans un cadre cette fois explicitement et résolument textuel. Comme l'écrit Legallois : « L'organisation réticulaire du texte est en parfaite congruence avec l'étymologie du mot *texte*. C'est bien un *tissu* de phrases enchevêtrées, une *trame*, une *texture*, toute une construction et une conception d'un objet complexe que met en évidence l'analyse de la répétition lexicale dans les discours » (2006 : 70).

### 1.5. La question du texte en 1969 chez Foucault et Pêcheux

Avec Harris, l'autre influence majeure est certainement la parution, en 1969, de *L'Archéologie du savoir* de Michel Foucault. Ce dernier a influencé les choix méthodologiques et épistémologiques de l'AAD et défini un certain rapport au texte. En dépit des premières déclarations de Pêcheux, les rapports entre son *Analyse automatique du discours* et *L'Archéologie du savoir* sont manifestes.

Le programme de Foucault pouvait laisser croire qu'il considérait le discours dans la complexité de sa matérialité textuelle et se différenciait ainsi des analyses de discours dont la volonté de démasquage de l'idéologie dissimulée sous la surface texto-discursive était inspirée par Althusser et Lacan :

Mais ce dont il s'agit ici, ce n'est pas de neutraliser le discours, d'en faire le signe d'autre chose et d'en traverser l'épaisseur pour rejoindre ce qui demeure silencieusement en deçà de lui, c'est au contraire de le maintenir dans sa consistance, de le faire surgir dans la complexité qui lui est propre [...]. (1969 : 65)

Foucault, qui parle plus volontiers d'« analyse historique du discours » (1969 : 36) et d'« analyse des formations discursives » (1969 : 100), se donnait une définition souple du discours :

Je voudrais montrer que le discours n'est pas une mince surface de contact, ou d'affrontement, entre une réalité et une langue, l'intrication d'un lexique et d'une expérience ; je voudrais montrer sur des exemples précis, qu'en analysant les discours eux-mêmes, on voit se desserrer l'étreinte apparemment si forte des mots et des choses, et se dégager un ensemble de règles propres à la pratique discursive. (1969 : 66)

Se fixant pour tâche de « ne pas – [...] ne plus – traiter les discours comme des ensembles de signes (d'éléments signifiants renvoyant à des contenus ou à des représentations) mais comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent » (1969 : 67), *L'archéologie du savoir* restait en deçà du niveau manifeste des constructions textuelles achevées. Attentive aux « modalités d'énonciation », l'analyse des formations discursives ne porte « ni [sur] le style ni [sur] l'enchaînement des phrases ; bref, elle laisse en pointillé la mise en place finale du *texte* » (1969 : 100). Foucault définissait les « pratiques

discursives » non pas comme des « états terminaux du discours », mais comme « des systèmes qui rendent possibles les formes systématiques dernières ; ce sont des régularités préterminales par rapport auxquelles l'état ultime, loin de constituer le lieu de naissance du système, se définit plutôt par ses variantes » (1969 : 100-101). Se situant à un niveau *prédiscursif*, Foucault faisait porter l'analyse sur :

[...] un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative. (1969 : 153-154)

C'était exactement la critique de Harris que Pêcheux formulait en 1969 :

*Il est impossible d'analyser un discours comme un texte, c'est-à-dire comme une séquence linguistique fermée sur elle-même, mais [...] il est nécessaire de le référer à l'ensemble des discours possibles à partir d'un état défini des conditions de production [...].* (1990 [1969] : 115)

Dans *Analyse automatique du discours* (AAD 69), « le déplacement conceptuel » introduit par le rejet saussurien de la *parole* hors de la science linguistique avait comme conséquence cette affirmation de Pêcheux : « le "texte" ne peut en aucune manière être l'objet pertinent pour la science linguistique » (1990 : 99). Idée, proche de la position de Foucault, réaffirmée par Pêcheux et Fuchs en 1973 : « Le dispositif de l'AAD, dans la mesure où il se conforme aux conceptions de la théorie du discours que nous venons d'énoncer, exclut fondamentalement l'idée même de l'analyse sémantique d'un texte » (1973 : 14).

Comme l'a très bien résumé Maingueneau (1991 : 83), l'approche discursive récuse la primauté des formes de totalisation textuelle ; elle « vise à tisser des connexions transversales à celles du texte ». D'où cette définition du discours : « nous entendons par "discours" une dispersion de textes que leur mode d'inscription historique permet de définir comme un espace de régularités énonciatives » (Maingueneau 1984 : 5). Pour l'AD, les régularités énonciatives et les énoncés attestés de taille variée importent beaucoup plus que les textes dans lesquels ils apparaissent.

Entre 1969 et 1980, pour des raisons philosophico-politiques (marxistes et althussériennes), la pensée de Foucault n'était pas encore prise en compte par l'AAD. C'est sous l'influence de Marandin (1979) et, par la suite, de Courtine (1981), auteurs l'un et l'autre d'une synthèse des travaux de Foucault et de Pêcheux, que ce dernier reviendra sur sa position au point d'écrire dans un des derniers projets de recherche qu'il dépose au début des années 1980 :

[...] Les nombreux travaux de M. Foucault en archéologie textuelle fournissent bien entendu l'essentiel du cadre de référence de la présente problématique, du point de vue de l'approche socio-historique. C'est d'ailleurs largement par rapport au texte de *L'archéologie du savoir* (NRF, 1969) [...] que les perspectives de l'analyse de discours telles qu'elles sont ici engagées, ont trouvé l'occasion de se redéfinir. (Pêcheux 1990 : 286-287)

Foucault affirmait clairement qu'une unité linguistique (phrase ou proposition) ne devient unité de discours (énoncé) que si on la met en relation avec d'autres énoncés, si on la met « en rapport avec tout un champ adjacent. [...] On ne peut dire une phrase, on ne peut la faire accéder à une existence d'énoncé sans que se trouve mis en œuvre un espace collatéral. Un énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés » (1969 : 128). Cette dernière formule de Foucault ne veut pas dire qu'un énoncé ne vient jamais seul, qu'il est pris dans un co-texte, mais que les énoncés d'un texte font écho à ceux d'autres textes avec lesquels ils sont en relation au sein de l'interdiscours d'une communauté socioculturelle donnée. En termes proches de ceux de Foucault, mais aussi de V. N. Vološinov et de M. M. Bakhtine, Pêcheux écrivait déjà dans son livre de 1969 :

[...] Ainsi tel discours renvoie à tel autre, à l'égard duquel il est une réponse directe ou indirecte, ou dont il « orchestre » les termes principaux, ou dont il anéantit les arguments. En d'autres termes, le processus discursif n'a pas, en droit, de début : le discours s'étaye toujours sur du discursif préalable auquel il fait jouer le rôle de matière première, et l'orateur sait que lorsqu'il *évoque* tel événement ayant déjà fait l'objet d'un

discours, il ressuscite dans l'esprit de ses auditeurs le discours où cet événement était allégué, avec les « déformations » qu'introduit la situation présente, et dont il peut tirer parti. (1990 [1969] : 113)

Au début des années 80, Pêcheux corrige sa théorie des *formations discursives* en introduisant le concept de « mémoire discursive ». Comme le dit Denise Maldidier, le concept de *conditions de production* « réglait le rapport de détermination du discours par un extérieur pensé en termes d'idéologie » et « était directement producteur d'homogénéité, responsable donc du "ratage de l'hétérogène" » (1993 : 118). Les recherches de Jacqueline Authier-Revuz sur l'*hétérogénéité constitutive* et l'*hétérogénéité montrée* (1982 & 1984) ont eu une influence décisive sur les derniers travaux de Pêcheux. L'interdiscours y est redéfini comme un *domaine de mémoire* caractérisé par un certain usage de la langue et par un réservoir d'énoncés. Les formations discursives sont des lieux de *circulation de textes*. La mémoire discursive d'un groupe, avant d'être celle d'un individu, comporte non seulement des préconstruits culturels mais des textes partagés. Le mouvement de l'énonciation, sous la double contrainte du déjà dit et du dicible, compose à la fois avec le réel de la langue et avec l'interdiscours. Dès 1976, Maingueneau soulignait l'importance, pour l'AD, d'une conception élargie de l'intertextualité :

[...] Le poids de l'intertexte est considérable : l'« intertexte » désigne l'ensemble des relations avec d'autres textes se manifestant à l'intérieur d'un texte (citation, parodie, paraphrase, négation, etc.) : dans ce cas la mise en relation avec cet intertexte s'avère souvent plus pertinente qu'une mise en relation immédiate et primaire avec les conditions de production. (1976 : 17)

Dans un de ses derniers textes, en 1984, Pêcheux intitule les trois pages d'un livre blanc pour la recherche en linguistique auquel il collabore : « Spécificité d'une discipline d'interprétation ». Maldidier a raison de dire qu'« évanoui le fantasme scientifique, l'AD est devenue une discipline interprétative » (1993 : 119). C'est également la position de Guilhaumou, qui ajoute un point méthodologique important : ce tournant herméneutique de l'AD n'est possible que si l'on « situ[e] les sources interprétatives des textes en leur sein » (2002 : 32). Ce mouvement n'est pas sans rappeler la proposition de Ricœur, au début des années 70, de faire du « paradigme de l'interprétation textuelle » un fondement de la méthode des sciences humaines et sociales (Ricœur 1986). C'est ce que réaffirme aujourd'hui Rastier avec son paradigme « rhétorico-herméneutique » qu'il oppose au paradigme « logico-grammatical ».

Ce virage herméneutique de l'AD suit de peu celui de la GT qui évolue quand Teun A. van Dijk (1975, 1981-1982) s'intéresse, avec Walter Kintsch (1975, 1981-1982), à des problèmes psycho-cognitifs de mémorisation de textes et de lecture. Cette perspective trouve un aboutissement aujourd'hui dans la position de Lita Lundquist qui postule l'existence de « règles » linguistiques d'agencement des parties d'un texte et parle d'un « fait de grammaire », au sens d'ensemble de règles permettant de décrire la manière dont se distribue, sur les données de langue, la différenciation entre enchaînements *corrects vs incorrects*. Mais si « l'agencement des parties du texte (les phrases) paraît être régi par des expressions linguistiques contenues dans ces parties » (1999 : 72), ce « fait grammatical » s'articule avec des principes de structuration d'ordre cognitif. En d'autres termes, il s'agit également d'un *fait cognitif*. Ce sont donc des propriétés linguistico-cognitives qui permettent d'effectuer un jugement d'acceptabilité d'un texte (*texte vs non-texte*) avec une certaine convergence entre sujets parlants appartenant à une même formation socioculturelle.

## 1.6. L'évolution du regard de l'AAD sur le texte

En 1975, dans un long article du n° 37 de *Langages*, Pêcheux et Fuchs engagent une critique de l'AAD 69 qui porte sur le dépassement de « la domination théorique de la phrase » et sur « la nécessité d'une étude sérieuse de l'*inter-phrase* » (Pêcheux & Fuchs 1975 : 44). Dans une des rares allusions de l'AAD à la LT et, un peu plus loin, à la « difficile question des *anaphores* », Pêcheux et Fuchs notent que :

Le développement actuel des recherches linguistiques, et le lien qui s'établit progressivement entre l'inter-phrase et la paraphrase dans le cadre des « linguistiques du texte » qui se font jour, permettent de penser que

la linguistique est aujourd'hui sur la voie de la solution à ce problème, qui, comme nous l'avons dit, en commande un grand nombre d'autres. (1975 : 44).

Cette prise de position est exemplifiée, dans ce même numéro de *Langages*, par les études du fonctionnement des relatives de Paul Henry et d'Almuth Grésillon.

En 1978, Marandin reproche à l'AAD 69 de négliger l'intra-discours. En 1980, lors du colloque *Matérialités discursives*, l'AAD rompt avec la délinéarisation harrissienne ; il est de plus en plus question de « séquentialité intra-discursive » et d'« analyse linguistique du “fil du discours” » et Pêcheux ajoute : « dès lors que ce “fil” dépasse les bornes de la phrase » (1990 : 290). Et, pour cela, il réserve alors le terme « analyse de discours » :

[...] aux pratiques combinant effectivement *l'impératif de construction de corpus et celui d'analyse linguistique des séquences* : ceci pour souligner le rôle de l'interdiscours dans l'analyse interphrastique (ou intradiscursive), tout autant que l'importance de l'analyse lexico-syntaxique et énonciative dans l'appréhension de l'interdiscours comme corps de traces formant mémoire. (1990 : 290)

Dans « Lire l'archive aujourd'hui », en 1982, apparaît l'expression « discursif textuel » (Maldidier 1990 : 83) qui donne une idée du virage confirmé, en 1984, par le titre d'un article de Lecomte, Léon et Marandin, dans *Mots* n° 9 : « Analyses de discours : stratégies de description textuelles ».

Parler de « virage », comme je viens de le faire, est excessif car l'analyse par Henry du fonctionnement discursif des relatives, en 1975, est déjà une réflexion sur « la mise en rapport de séquences discursives distinctes », rapport « inter-séquences » réalisé « sous la forme d'une mise en rapport matérielle de séquences effectives » (1975 : 97). Les deux fonctionnements des relatives sont décrits par Henry à partir du fait que le pronom relatif « présente le rapport entre l'antécédent et la relative comme un rapport intra-séquence » (1975 : 97). Dans le fonctionnement déterminatif de la relative, un rapport inter-séquence est présenté « comme s'il s'agissait d'un rapport intra-séquence », « le rapport inter-séquence est effacé par le rapport intra-séquence » (id.). Cet effacement produit un « effet subjectif d'antériorité, d'implicitement admis » (id.), en d'autres termes de *préconstruit*. Ce qui amène Henry à dire que dans le fonctionnement appositif de la relative, « le rapport inter-séquences n'est pas effacé » et ce rapport est « effectivement explicité dans le contexte antérieur de la séquence » (1975 : 98). Henry parle de « séquences discursives » comme de « discours “concrets” » (1975 : 94) et de « mise en rapport de surfaces discursives » (1975 : 95) ; Almuth Grésillon, en prenant pour objet l'« analyse linguistique de la surface textuelle », annonce l'évolution que Maldidier résume en ces termes :

On s'attachait désormais à étudier le fonctionnement combiné de marques linguistiques, syntaxiques, lexicales et énonciatives, contribuant à produire l'effet de séquentialité. [...] Si naguère, l'idée d'un « travail » de l'interdiscours à l'intérieur même de l'intradiscours était forte, elle restait abstraite, elle avait besoin de relais dans l'analyse de la matérialité discursive elle-même et il lui manquait un maillon décisif du côté des marques énonciatives. (1990 : 77-78).

Dans leur traitement de la virgule dans les relatives appositives, Angela Ferrari et Letizia Lala ont montré qu'un traitement textuel du fonctionnement des deux types de relatives était possible. La virgule remplit, en effet, une double fonction : de segmentation syntaxique de la phrase et d'« articulation sémantico-pragmatique du texte, à travers la création d'unités textuelles et de hiérarchies informationnelles » (2011 : 62).

## 2. Trois prises de conscience d'une « lacune » de l'AD : Slakta, Maingueneau et la praxématique de Lafont & Gardès-Madray (1976)

Bien avant ce « virage » de l'AAD, deux voix se sont fait entendre au sein même de l'AD pour aborder la question du texte : celles de Denis Slakta et de Dominique Maingueneau, auxquelles il faut ajouter un livre de Robert Lafont et Françoise Gardès-Madray : *Introduction à l'analyse textuelle* (1976).

## 2.1. Denis Slakta : une grammaire de texte dans l'analyse de discours

Dès 1971, dans un article qui introduit la grammaire des cas de Fillmore dans l'analyse du discours politique, sur la base de l'étude d'un corpus de Cahiers de doléances, Slakta reprend en la traduisant une proposition de Michael A. K. Halliday : « L'unité de base "n'est pas le mot ni seulement la phrase, mais le texte" (1970b : 160) » (1971a : 111). L'originalité des travaux de Slakta a été de franchir, comme il le dit, « sans regret, le Rubicon de la phrase » (1985 : 127) et de tenter de donner à la GT une place dans l'AD. À la célèbre assertion de Léonard Bloomfield, dans *Language* : « Chaque phrase est une forme linguistique indépendante qui n'est pas incluse dans une forme linguistique plus vaste en vertu d'une construction grammaticale quelconque » (1933 : 170), il réplique de façon polémique en proclamant la nature grammaticale des relations interphrastiques : « La phrase est une forme linguistique susceptible d'être incluse, par des moyens grammaticaux, dans une forme linguistique plus vaste, dite *texte* » (1985 : 172).

Repasant de la distinction introduite par Benveniste dans « Sémiologie de la langue » (1969) entre dimensions *sémiotique* et *sémantique* de la signifiante, Slakta distingue un « plan de la signifiante » défini comme « système de règles linguistiques formelles », liant *Morphème* > *Phrase* > *Texte*, et un « plan de la signification » défini comme « ensemble de normes sociales concrètes », liant symétriquement *Mot* > *Énoncé* > *Discours comme pratique*. Il situe la *cohésion* sur le « plan formel de la signifiante », dans l'« ordre du texte », et fait de la *cohérence* « un concept sémantique qui s'ordonne au plan de la signification » (1977 : 18), dans l'« ordre du discours ». Ce qui le conduit à transformer (1977 : 14 & 23 et 1985 : 126) la définition de Benveniste : « La phrase appartient bien au discours. C'est même par là qu'on peut la définir : la phrase est l'unité du discours » (1966 : 130). Il la reformule ainsi : « La phrase appartient bien au texte. C'est même par là qu'on peut la définir : la phrase est l'unité du texte » (1977 : 20), et il ajoute : « L'énoncé appartient bien au discours. C'est même par là qu'on peut le définir : l'énoncé est l'unité du discours » (1977 : 21). Pour Slakta, la phrase ne constitue pas le niveau ultime de l'analyse linguistique, mais, objet formel abstrait qui n'a ni sens ni référence, elle ne peut pas, non plus, être prise comme point de départ de l'analyse discursive :

Autrement dit, la phrase n'est pas *un segment de discours*, parce que la phrase est un objet abstrait construit grâce à des règles formelles, parce que le discours est un objet concret, ou mieux, une pratique sociale concrète régie par un jeu de normes ou de conventions. (1977 : 11)

Le texte est ainsi ramené au paradigme sémiotique et peut être l'objet d'une grammaire. Dire que « l'ordre du discours » est régi par des normes est très juste, mais la réduction de « l'ordre du texte » à des règles nous renvoie aux fantasmes des GT des années 1970. Pensant le texte comme le produit d'un usage du seul système linguistique, ces GT posent plusieurs problèmes. À commencer par le fait que les dérivations des arbres des GT ne se terminent pas sur des phrases simples ou complexes, mais sur des groupements ordonnés de phrases :

*The difference with sentential grammars, however, is that derivations do not terminate as simple or complex sentences, but as ordered n-tuples of sentences (n 1), that is as SEQUENCES.* (van Dijk 1973 : 19)

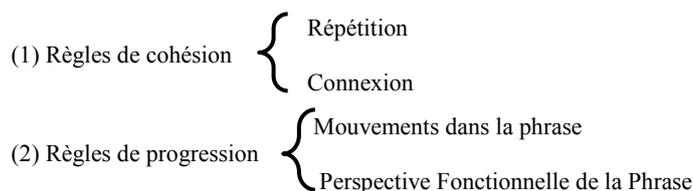
En d'autres termes, il ne suffit pas de rajouter, au-dessus du nœud P des arbres syntagmatiques de la grammaire générative et transformationnelle, un nœud T pour obtenir un modèle de distribution permettant de définir T comme un « groupement ordonné de phrases ».

Plus fondamentalement, si des procédures de segmentation et de commutation permettent d'établir des classes distributionnelles et de définir le *morphème*, le *signe*, le *syntagme* et la *phrase* comme des suites ordonnées de phonèmes, signes, morphèmes et syntagmes, on voit mal ce que pourrait être une classe distributionnelle de phrases formant un texte. Comme le dit très bien Olivier Soutet, le rapport du tout à la partie « ne relève pas du même type de prévisibilité que celui qui existe entre chacune des unités subphrastiques et leurs constituants immédiats » (1995 : 325). Le fait qu'on ne puisse pas décomposer le texte en phrases en lui appliquant les mêmes procédures qu'à la phrase, au syntagme, au signe et au morphème impose donc un changement de cadre théorique.

C'est ce qu'entreprend Slakta en publiant, en 1975 dans le n° 19 des *Etudes de linguistique appliquée*, un article intitulé « L'ordre du texte », qui introduit en France la théorie de la *Perspective Fonctionnelle de la Phrase* développée dans le cadre du second Cercle de Prague. Slakta se situe dans le prolongement des propositions de Vilém Mathesius, Jan Firbas, Frantisek Daneš, ainsi que des travaux de Halliday (1967-1968, 1970a) et Susumo Kuno (1972). Avec Mathesius, c'est la distinction de trois niveaux ou plans qui est mise en avant : *Niveau 1 de la structure grammaticale*, *Niveau 2 sémantique* qu'éclaire la grammaire des cas et *Niveau 3 de l'organisation thématique de l'énoncé* qui correspond au modèle d'analyse de la phrase en thème et rhème. Cette distinction, reprise par Combettes (1977 : 94-95 & 1983 : 12-29), invitait à ne pas confondre les plans d'analyse : la « grammaire » interphrastique de niveau 3, la structure grammaticale de niveau 1 et la grammaire des cas qui organise le niveau 2 en articulant les deux autres niveaux.

Chez Firbas (1964), Slakta trouve le principe du « dynamisme communicatif », articulé sur trois composantes de base : le *thème*, la *transition* et le *rhème*. Il loue Frantisek Daneš (1974) pour son analyse transphrastique du rôle du thème dans la construction du texte : du point de vue de la cohésion, un texte s'organise comme une séquence de thèmes, et l'introduction de rhèmes assure alors la progression. C'est dans le cadre de cette composante textuelle de la grammaire, que Daneš définit comme plan de « l'organisation des énoncés », que Slakta développe ses analyses de la fonction textuelle des déterminants<sup>2</sup>, de la coréférence et des reprises et variations lexicales ainsi que du rôle des connecteurs. À propos des connexions *causales*, de *motif* ou *but*, de *diagnostic* et de *contraste*, explicitement ou implicitement marquées, il se réfère (1977 : 53-54) aux travaux du linguiste berlinois Horst Isenberg présentés et traduits dans *Langages* 26 en 1972<sup>3</sup>. À propos du rôle de la nominalisation dans la cohésion (reprise) et dans la progression textuelle, Slakta mentionne un article de Sophie Moirand (1975) sur la nominalisation dans la presse écrite.

Dans la théorie pragoise, la phrase n'existe que de pouvoir entrer en relation avec d'autres phrases et cette relation implique à la fois et contradictoirement la *cohésion* et la *progression*. En 1985 (p. 129), à propos de la synonymie et de la paraphrase, Slakta théorise ces deux composantes complémentaires de la textualité :



La thèse de cet article est que la synonymie joue un rôle de cohésion textuelle en permettant la répétition, concurremment avec la reprise littérale, tandis que la paraphrase joue un rôle au niveau de la progression du texte. Dans son introduction du volume dans lequel se trouve l'article de Slakta, Catherine Fuchs aborde la question du texte en termes de lacune des travaux existants :

On sait que le texte n'a guère été étudié pour lui-même par les linguistes. C'est la phrase que les théories linguistiques ont, pour la plupart, adoptée comme unité d'analyse, et les études menées sur l'ambiguïté et la paraphrase reflètent très largement cette tendance : on s'y intéresse aux ambiguïtés de phrases isolées et aux relations de synonymie entre phrases prises deux à deux, sans considération de contexte plus vaste. [...] L'on ne dispose pas d'études systématiques sur l'ambiguïté et la paraphrase au niveau du texte.

De telles études seraient pourtant précieuses, car la limitation à la phrase, dans ce domaine de la constitution de la signification, apparaît comme une restriction dommageable : [...] bien des ambiguïtés potentielles de phrases isolées ne subsistent pas dans un contexte plus large et, inversement, d'autres ambiguïtés sont engendrées par le tissage progressif des significations au fil du texte ; de même certaines relations de paraphrase sont bloquées ou, au contraire, libérées, selon le contexte. (1985 : 20-21)

Prolongeant ce qu'elle disait avec Pêcheux en 1975, elle souligne l'importance du rôle du co(n)texte verbal dans le filtrage et l'élargissement du champ de la signification :

Le texte est à la phrase ce que la phrase elle-même est au morphème : chacun joue, dans son ordre, le rôle de contexte plus large pour l'unité inférieure, lui permettant d'actualiser certaines de ses potentialités, tout en éliminant d'autres et en réactivant de nouvelles. (1985 : 21)

Elle reprend la distinction du texte et du discours proposée par Slakta et confirme ses conclusions :

La dialectique du Même et de l'Autre, constitutive de la synonymie et de la paraphrase, se trouve éclairée d'un nouveau jour, à être envisagée au niveau du texte : on pourrait, dans une formule quelque peu lapidaire, dire que les ressemblances fondent la stabilité (cohésion) du texte, les différences son déroulement (progression). (1985 : 25)

Deux composants interprétatifs accompagnent, dans le modèle de Slakta, les règles syntaxiques de cohésion et de progression : un premier composant met, sur le plan de l'interprétation, chaque phrase en relation avec d'autres et un second composant assure « la mise en relation des structures discursives, syntaxiques et sémantiques avec la situation de communication » (1980 : 7). Ce dédoublement se retrouve dans l'idée que la GT a pour tâche de décrire les liens entre phrases en termes de *prévisibilité d'interprétation*.

Cette approche est aujourd'hui assez largement admise, si l'on en juge par la façon dont Olivier Soutet définit la GT comme l'ensemble des règles permettant la prévision d'interprétation des textes : règles d'interprétation dépendante du cotexte linguistique (« composante locutoire du texte ») et règles d'interprétation liée au contexte énonciatif (« composante illocutoire du texte ») (2005 : 326). Cette position est proche de ce que proposait Robert Martin dans le chapitre V de *Pour une logique du sens* :

Les phrases ne sont pas seulement plus ou moins conformes à la grammaire de la langue et aux exigences de la construction sémantique. Elles s'adaptent aussi plus ou moins harmonieusement au contexte où on les fait apparaître. Il importe ainsi de compléter la notion d'*acceptabilité* (grammaticalité et sémantité) par celle de *cohésion* : la cohésion détermine l'appropriation d'une phrase bien formée à un contexte. Un texte répond aux exigences de cohésion si toutes les phrases qu'il comporte y sont acceptées comme des suites possibles du contexte antécédent. (1992 : 227)

Dans le modèle de Martin (1992 : 226 & 228), la « composante discursive » assure le passage de la « phrase hors contexte » (jugement d'acceptabilité grammaticale et sémantique) à la « phrase en contexte » et une « composante pragmatique » assure le passage de la « phrase en contexte » (jugement de « cohésion ») à « l'énoncé » (jugement de cohérence).

Les propositions de Slakta, éparpillées dans différentes revues, en partie inédites et malheureusement jamais parvenues à l'état de livre, n'ont pas eu l'impact qu'elles auraient pu avoir.

## 2.2. Place de la grammaire de texte dans l'AD, selon Maingueneau

Dominique Maingueneau occupe une place à part au sein de l'AD. Il propose, dans les années 70-80, une synthèse originale et non doctrinale de l'ADF et de l'AAD. En 1984, il se revendique à la fois de « l'école française d'analyse du discours » et d'une lecture très attentive et critique de *L'archéologie du savoir* de Foucault. Avec Slakta, Maingueneau est un des rares analystes du discours à avoir perçu, dès 1976, l'intérêt des GT. Il leur consacre la quatrième partie de son *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* (1976 : 151-182). Il critique très clairement l'orientation générativiste des travaux de l'époque, mais l'incompatibilité manifeste entre les options épistémologiques de la GT et de l'AD ne l'empêche pas de comprendre que les GT décrivent des phénomènes négligés par la linguistique et dont l'AD ne peut se passer.

Alors que Slakta est le seul théoricien, au sein de l'AD française, à mettre en relation la GT et l'AD, Maingueneau ne le considère que comme « un théoricien de la linguistique du discours » (1976 : 10) et il ne le mentionne pas dans les chapitres de ses différents livres qu'il consacre à la GT<sup>4</sup>. Maingueneau a quand même l'immense mérite en 1976 de mettre les développements en cours de la GT allemande en rapport avec les grammaires du récit et avec les travaux sur l'argumentation. Il perçoit l'intérêt des

propositions d'Isenberg (1970) et de Labov & Waletzky (1967) sur le récit oral, mais aussi des grammaires du récit de Todorov (1969) et de Bremond (1973). C'est surtout la référence à l'argumentation qui est assez originale pour l'époque car la narratologie avait tendance, sous ses différentes variantes structuralistes, poétiques et sémiotiques, à occuper tout le terrain du transphrastique. Maingueneau est un des rares analystes de discours à s'intéresser à la logique naturelle développée dans le Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel, autour de Jean-Blaise Grize et Marie-Jeanne Borel<sup>5</sup>.

Maingueneau a également perçu très tôt l'importance des travaux de Ducrot sur les connecteurs. Dans son livre sur les *Nouvelles tendances en analyse de discours*, il aborde la question du texte à travers un long développement sur le rôle des connecteurs argumentatifs dans la cohésion textuelle (1987 : 116-136). Les propositions des *Mots du discours* (1980) sont ainsi judicieusement déplacées vers la textualité, bien que cette question ne soit pas du tout au centre de la théorie de Ducrot. Ce recadrage important va dans le sens de ce que j'ai systématisé dans la seconde partie de mes *Éléments de linguistique textuelle* (Adam 1990).

Pour Maingueneau, la prise en compte de la surface discursive et l'analyse d'énoncés suivis est « inéluctable » pour l'AD (1976 : 152) et, faisant un pas de plus, il voit même dans la question non posée du texte une « lacune grave » de l'AD (1976 : 152). Il souligne toutefois, avec pertinence, que les critiques formulées depuis le point de vue des GT « ne sont guère pertinentes puisqu'elles présupposent ce que précisément l'approche analytique récuse, à savoir la primauté des formes de totalisation textuelle. Comme cette démarche analytique vise à tisser des connexions transversales à celles du texte, il est normal qu'elle ne suive pas les lignes de la cohérence discursive » (1991 : 83). Il est également normal qu'elle ne partage pas l'ambition grammairienne, présente déjà chez Hjelmslev, de générer tous les textes bien formés, « concevables et théoriquement possibles » (Hjelmslev 1971 : 27), d'une langue donnée.

Maingueneau revient sur l'idée de « lacune » de l'AD dans *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive* : « L'AD a affaire à des *textes*. Il lui faut donc prendre acte du fait qu'un texte n'est pas une suite aléatoire de phrases, que ses constituants obéissent à certaines règles d'enchaînement » (1991 : 207). Qualifiant la grande méfiance » de l'AD à l'égard des formes de continuité discursive de « présupposé erroné » (1991 : 207), Maingueneau n'hésite pas à affirmer que « pour *analyser* de manière pertinente il convient d'avoir une théorie adéquate des modes d'articulation » (1991 : 207). D'où son intérêt, dans son livre de 1976, pour un article d'Irina Bellert (1970) consacré à la « cohérence textuelle », dont seul Nicolas Ruwet avait perçu l'importance avant lui (Ruwet 1975).

Cette position est réaffirmée de façon plus nette encore dans le tout dernier ouvrage de Maingueneau (2014 : 12, 19, 102) où il considère, comme moi, que le programme de Harris « relèverait aujourd'hui de la linguistique textuelle » (2014 : 10) et où il insiste sur la complémentarité de l'AD et de la LT.

Maingueneau a participé à une autre avancée majeure de l'AD : la prise en compte des genres de discours. Les formations discursives de l'AD sont des espaces de circulation de textes, mais elles sont aussi des lieux de *circulation de catégories génériques* représentées parfois par des textes canoniques, mais formant plus abstraitement les *systèmes de genres* d'une communauté socioculturelle à un moment de son histoire. La notion de *formation discursive* de Foucault n'a pas par hasard été redéfinie par Pêcheux en termes fortement génériques :

[Les] *formations discursives* [...] déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée : le point essentiel ici est qu'*il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés, mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquelles ces mots se combinent*, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots [...], les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient ; [...] les mots « changent de sens » en passant d'une *formation discursive* à une autre. (Pêcheux 1990 : 148)

Même si le mot n'apparaît jamais, il est manifeste que Pêcheux dresse ici une liste de genres propres aux formations discursives religieuses (comme le *sermon*), politiques (comme la *harangue* et le *programme*), didactiques (comme l'*exposé*), littéraires ou journalistiques (comme le *pamphlet*). Chez Foucault aussi, l'acceptabilité d'un énoncé est déterminée par un médium et des genres :

Ce ne sont ni la même syntaxe, ni le même vocabulaire qui sont mis en œuvre dans un texte écrit et dans une conversation, sur un journal et dans un livre, dans une lettre et sur une affiche ; bien plus, il y a des suites de mots qui forment des phrases bien individualisées et parfaitement acceptables, si elles figurent dans les gros titres d'un journal, et qui pourtant, au fil d'une conversation, ne pourraient jamais valoir comme phrase ayant un sens. (Foucault 1969 : 133)

L'ADF a très tôt esquissé une typologie discursive rudimentaire tournant autour du didactique et du politique ; Slakta a parlé de « matrice rhétorique » des Cahiers de doléances ; Barthes, qui avait parfaitement compris les enjeux et se référait explicitement à Benveniste, Harris et Ruwet, considérait comme « une des tâches de la linguistique du discours [...] de fonder une typologie des discours » (2002a [1966] : 832). Pour sa part, il envisageait alors « trois grands types de discours » : « métonymique (récit), métaphorique (poésie lyrique, discours sapientiel), enthymématique (discursif intellectuel) » (id.). Ces propositions sont restées, à l'époque, à l'état embryonnaire. La GT, de son côté, s'est empêtrée dans les typologies de textes que j'ai critiquées dans Adam 1992 (2011b). Je ne reviens pas sur ce point, retenons seulement qu'à côté des GT générales, les théoriciens allemands ont développé des grammaires spécifiques des types de textes, à commencer par les textes narratifs et argumentatifs qui correspondent au premier et au troisième type de Barthes.

Le travail systématique sur les genres propres aux formations socio-discursives est une des avancées majeures de l'AD contemporaine. Mais, dans un article du grand volume d'hommage offert à Benveniste en 1975, repris dans *Les genres du discours* (1978), Tzvetan Todorov proposait déjà un programme de remembrement des sciences humaines et des études littéraires qui n'a malheureusement reçu aucun écho du côté de l'AD française :

Un champ d'études cohérent, pour l'instant découpé impitoyablement entre sémanticiens et littéraires, socio-ethno-linguistes, philosophes du langage et psychologues, demande donc impérieusement à être reconnu, où la poétique cédera sa place à la théorie du discours et à l'analyse de ses genres. (Todorov 1978 : 26)

Il est intéressant de constater qu'en 1966 déjà, dans le n° 8 de *Communications*, Todorov indiquait une convergence possible de la poétique comme science de la littérature et l'analyse du discours quand il affirmait : « En aucun cas on ne se limite à la description d'une œuvre [...]. On étudie non pas l'œuvre mais les virtualités du discours littéraire qui l'ont rendue possible : c'est ainsi que les études littéraires pourront devenir une science de la littérature » (1966 : 125). Idée reprise dans sa partie « Poétique » de *Qu'est-ce que le structuralisme ?* où, à propos de notions comme *description, narration, dialogue*, il affirme clairement : « la poétique situe ces notions abstraites non dans l'œuvre particulière, mais dans le discours littéraire ; [...] dans l'œuvre on a toujours affaire à une manifestation plus ou moins "mixte" » (1973 : 24). Dans les dernières lignes de ce même texte, Todorov définit le rôle de la poétique comme un rôle « transitoire » de « révélateur des discours » (1973 : 108). Dans l'esprit de ce qu'il dira en 1975 et en 1978, il écrit : « [...] Aujourd'hui il n'y a plus aucune raison de réserver à la seule littérature le type d'études qui s'est cristallisé dans la poétique : il faut connaître "en tant que tels" non seulement les textes littéraires mais *tous* les textes, non seulement la production verbale mais *tout* symbolisme » (1973 : 108). Et il ajoute en note : « Notre enseignement privilégie encore la littérature, au détriment de tous les autres types de discours. Il faut être bien conscient de ce qu'un tel choix est purement idéologique et n'a pour lui aucune justification dans les faits. La littérature est impensable en dehors d'une typologie des discours » (id.). Les potentialités de cette révision du programme structuraliste se réaliseront dans les dispositions de son livre de 1978 dont Maingueneau lui-même n'a pas perçu l'importance. Sur ce point aussi, on peut parler de *rendez-vous manqué*.

La question des genres ne sera reconnue comme centrale dans l'AD qu'une dizaine d'années plus tard : « Les énoncés relevant de l'AD se présentent en effet non seulement comme des fragments de langue naturelle ou de telle ou telle formation discursive, *mais aussi comme des échantillons d'un certain genre de discours* » (Maingueneau 1987 : 23). Au milieu des années 1990, définissant l'AD comme l'étude du « dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés », Maingueneau ajoutera : « Le discours y est considéré comme activité rapportée à un *genre*, comme institution discursive » (1996 : 8). Dans son article « Analyse du discours » du *Dictionnaire d'Analyse du discours*, il revient sur cette idée, en soulignant que « pour la première fois dans l'histoire, *la totalité* des énoncés

d'une société, appréhendée dans la multiplicité de leurs genres, est appelée à devenir objet d'étude » (2002 : 45). La question des genres de discours est centrale pour l'articulation de la LT et de l'AD. Tout *effet de textualité* (décrit par la LT) est immédiatement et conjointement *effet de généricité* (à décrire par l'AD), comme nous l'avons théorisé, Ute Heidmann et moi (Adam et Heidmann 2009, Adam 2011d-e, 2012a).

### 2.3. La praxématique de Robert Lafont et Françoise Gardès-Madray

En 1976, dans la collection « Langue et langage » de Larousse, paraît la première présentation de la *praxématique* développée à Montpellier autour de Robert Lafont. Il n'est aujourd'hui plus besoin de présenter ce courant de l'AD proche de la tendance sociolinguistique de l'ADF. Si dans ses ouvrages des années 70-90 de présentation de l'AD, Maingueneau ne se réfère pas du tout à la praxématique, le *Dictionnaire d'analyse du discours* de 2002 lui accorde une place significative.

Sans se référer aux GT allemandes de l'époque, les auteurs font vaguement allusion à la *Textpragmatik* (1976 : 112) ; ils ne mentionnent pas les propositions de Slakta, mais ils s'appuient sur une présentation critique de Harris et sur la psycho-systématique de Gustave Guillaume qu'ils étendent au texte. Ils prennent en compte la linéarité discursive tant au niveau des unités phrastiques (mémoire syntaxique) que du texte (mémoire discursive). Comme la phrase est « une unité temporelle de mémoire » (1976 : 80), le texte est abordé de façon psycho-dynamique :

La linéarité du texte apparaît comme un temps opératif au sens large, que parcourent et structurent les tensions. On parlera de « genèse du texte » comme d'une opération d'élimination des possibles non retenus, comme une opération de discernement. Cette genèse peut être posée théoriquement en avant du texte. Mais elle est posée plus justement dans son avance phrastique, dans son avance syntagmatique, où on la repère aux passages continus de la virtualité à la réalité. (1976 : 80)

*Introduction à l'analyse textuelle* est un livre original dans le contexte de l'AD de l'époque. Il part de la difficulté épistémologique que présentent les théories linguistiques de référence (Bloomfield, Harris, Chomsky), limitées par le seuil de la phrase. Dépassant la clôture du texte, il présente l'intertextualité comme un moyen d'« établir conjecturalement le réglage du marché du sens, dans le cadre de la culture linguistique, historique qu'il projette en lui » (1976 : 111). Dans un cadre sociolinguistique, l'intertextualité leur permet d'établir « un sous-groupe de langage qui n'est pas le nôtre » (id.).

Dans son état plus récent, la praxématique tient compte des genres et de ma révision des « typologies de texte », en affirmant que tout texte « ressortit à au moins un genre de discours et à au moins un type de séquence » (Détrie et al. 2001 : 371). Ce point n'était pas encore au centre du livre de 1976, consacré pour moitié à un exposé théorique de la praxématique et pour l'autre moitié à des analyses de textes littéraires (de Daudet, Racine, Voltaire et Rousseau), d'un texte publicitaire (tiré du *Le Nouvel observateur*) et d'un long texte de conseil de la presse professionnelle (bimensuel de la revue *Entreprise*). Chacune de ces analyses part systématiquement du dispositif d'énonciation figuré dans chacun de ces textes. Ce dispositif est défini en termes de symbolisation d'une « pulsion communicative » (1976 : 110), en posant « qu'en tout texte, à la fois *je parle* et *ça parle* » (id.). La « construction du *je* et sa symbolisation » (id.) ainsi que de l'autre du discours et de sa symbolisation accompagnent une attention aux « lieux de son espace où le texte parle de lui-même » (1976 : 111). De cette façon, « le métatexte, élaboré dans le texte même, est à la fois le facteur de sa cohésion interne et le moyen de la cohésion de la communication, par la recherche d'un accord des deux pôles » (id.).

Par la cohérence théorique et méthodologique de sa prise en compte du texte, cet ouvrage tranche par rapport aux travaux d'AD de l'époque. Il n'a pas eu beaucoup d'écho, probablement à cause de la concurrence de la sémiotique de l'École de Paris. La praxématique s'imposera à travers les *Cahiers de praxématique*, fondés en 1983, aujourd'hui considérés comme une revue importante de linguistique discursive.

Je vais revenir sur l'idée d'« analyse textuelle » qui me paraît intéressante et mériter une nouvelle théorisation, au cœur des relations entre LT et AD.

### 3. Un nouveau partage des disciplines : pour une collaboration de la LT et de l'AD

Dans ce contexte, si je reviens sur mon parcours personnel, le facteur déterminant de l'orientation théorique de mes travaux a été le sentiment de lacune de l'AD partagé, dès 1976, avec Maingueneau. Dans *Linguistique et discours littéraire*, en 1976, j'ai en effet consacré un chapitre de ce livre écrit avec Jean-Pierre Goldenstein (1976 : 185-250) à la question de la GT et de ce que les théories du récit de l'époque permettaient de dire de la cohésion-cohérence textuelle. Dans les années 80-90, je ne me suis pas intéressé à la narratologie pour le récit ni à la description pour elle-même, mais ces deux formes de textualisation sur lesquelles j'ai beaucoup écrit étaient les plus travaillées par la narratologie, la poétique et la sémiotique. Le récit bénéficiait également de travaux très stimulants de psychologie cognitive et même de développements intéressants dans la sociolinguistique de Labov. Le récit et la description, sous toutes leurs formes discursives (littéraires et non littéraires), m'apparaisaient comme un laboratoire d'étude de la textualité, à condition de combiner les apports de plusieurs disciplines.

La sémiologie neuchâteloise de Jean-Blaise Grize m'a permis de travailler sur l'argumentation et sur l'explication, tout en affinant une vision personnelle de la LT dont mes *Éléments de linguistique textuelle* ont, en 1990, dessiné les premiers contours. En 1992, la première édition de *Les textes : types et prototypes* m'a permis de préciser mon opposition aux typologies de textes et de recentrer l'objet de la LT sur l'étude des niveaux intermédiaires de structuration. C'est ainsi que j'ai commencé par étudier les groupements ordonnés de phrases qui forment le méso-niveau de structuration des « séquences ». La question de la différence entre les grammaires interphrastiques, centrées sur les anaphores, le fonctionnement textuel des temps verbaux, les connecteurs et autres organisateurs textuels, et la LT en rejoint une autre : les présupposés de la GT dont parlent Maingueneau et Slakta sont-ils reconduits par la LT ? Pour démêler ces questions, il est utile de repartir de quelques idées du fondateur de la LT, le grand linguiste d'origine moldave Eugenio Coseriu.

Coseriu a été, au milieu de ces années 1950, l'introducteur du terme « linguistique textuelle », dans un article écrit en espagnol « Determinación y entorno. Dos problemas de una lingüística del hablar », paru ici-même, en 1955-56, dans une revue berlinoise, et qui n'a été traduit en français qu'en 2001, dans *L'homme et son langage*. Dans cet article, où il jette les bases de sa « linguistique de l'activité de parler », Coseriu note qu'il existe déjà « une linguistique de l'activité de parler *au plan particulier* (qui est aussi étude du « discours » et du « savoir » qu'il requiert). Ce que l'on appelle « stylistique de la parole », c'est précisément une linguistique du texte » (2001 : 38). Coseriu distingue trois niveaux ou « compétences » complémentaires et relativement autonomes : a) le niveau universel de *l'activité de parler* : « *lingüística del hablar* », b) le niveau historique des *langues* : niveau idiomatique et c) le niveau de *l'activité de parler* au plan particulier : niveau des *textes*. Coseriu justifie l'autonomie de ce niveau textuel et de la LT par « le fait qu'il existe une classe de contenu qui est proprement un contenu textuel ou contenu donné à travers les textes » (2007 : 156<sup>6</sup>). Ce contenu n'est pas accessible compositionnellement par addition du sens des phrases d'un texte.

Pour traiter ce dernier niveau, Coseriu établit une distinction forte entre la *grammaire transphrastique* (« *grammatica transoracional* ») et la *linguistique du texte* (« *lingüística del texto* »). La grammaire transphrastique prolonge la syntaxe de la phrase et la grammaire d'une langue donnée (2007 : 395) et elle a pour objet « le texte en tant que niveau de structuration idiomatique » (2007 : 117) ou « niveau grammatical d'une ou plusieurs langues données » (2007 : 321). Pour Coseriu, cette *grammaire transphrastique* est une science auxiliaire de la LT (2007 : 322) qui ne peut prétendre être une science du texte, car elle n'a pour tâche ni la description « des classes de textes et de genres comme le récit, le rapport, l'histoire drôle, l'ode, le drame, la nouvelle » (2007 : 321-322), ni « le texte comme organisation supra-idiomatique des actes linguistiques » (2007 : 321). Telle est, en revanche, la double tâche qu'il assigne à la LT. Je propose de revoir et de nuancer ces propositions de Coseriu en considérant successivement les trois composantes de la LT, telle du moins que j'en définis actuellement le champ.

**a. Les linguistiques interphrastiques** prolongent les syntaxes phrastiques et les grammaires des langues par l'étude des anaphores, des connecteurs et autres phénomènes rangés par Stati dans le

« transphrastique ». Ces travaux de linguistique interphrastiques constituent, selon moi, la base micro-textuelle de la LT. Je propose de parler d'*interphrastique* pour souligner la visée locale de ces travaux et de réserver le *transphrastique* aux travaux qui dépassent la question des enchaînements locaux d'énoncés. La *linguistique du texte* doit, quant à elle, intégrer les acquis des travaux des *grammaires* ou *linguistiques inter-phrastiques* des différentes langues dans une théorie générale des agencements d'énoncés/phrases au sein des textes. C'est tout l'intérêt actuel de la *LT contrastive* développée par Lita Lundquist (2014 : 290-291) et de la *LT diachronique* dont Bernard Combettes dessine les contours depuis quelques années (2014).

**b. La linguistique du texte** (que j'appelle ainsi pour la distinguer de la LT) a pour tâche la théorie générale des opérations de textualisation (liages et segmentation des unités aux niveaux micro- et macro-textuels) ainsi que la théorisation et la description du niveau intermédiaire (méso-textuel) de structuration. Elle a aussi pour tâche difficile la théorisation de l'influence des genres de discours sur les liages et les procédures de segmentation correspondant aux niveaux de textualisation micro-, méso- et macro-textuels. En tant que théorie générale de la textualité, elle doit rendre compte des formes les plus ordinaires comme les plus élaborés de production textuelle de sens. L'impératif est clair : ni l'oral plus que l'écrit, ni le verbal découplé de l'iconique, ni le littéraire ou le politique plus que les textes dits « ordinaires » ou « triviaux ». Cette tâche immense est actuellement l'objet des travaux de « typologie textuelle » développés par la linguistique de corpus, mais le fait que les niveaux morpho-syntaxique et lexical soient généralement seuls pris en compte par l'analyse « réduit drastiquement les régularités observables », comme le dit fort justement Sylvain Loiseau (2008). Le rôle de la linguistique du texte est précisément de décrire et théoriser d'autres niveaux de textualisation à prendre en compte.

**c.** Il est, selon moi, nécessaire de distinguer et d'articuler les *linguistiques interphrastiques* et la *théorie générale de la textualité* ou *linguistique du texte* avec le troisième pôle de la LT : l'**analyse textuelle** ou étude des textes dans leur caractère d'événements singuliers de discours. Dès qu'un *effet de texte* est donné à lire ou entendre, un *effet de généricité* et donc de discursivité est produit. Le rattachement à au moins un genre est le premier facteur de cohérence discursive. Cette nécessité de rattacher chaque texte à la discursivité qui l'englobe (genres, interdiscours, intertextualité et composantes de la transtextualité) déplace l'analyse textuelle vers ce que je propose d'appeler – à la suite de Lafont et Gardès-Madray – l'Analyse Textuelle de(s) Discours, lieu où s'articulent la LT et l'AD. La textualité et la discursivité sont inséparables du fait de l'insertion du singulier textuel dans l'historicité des langues et des genres, mais aussi dans la mémoire discursive des textes et fragments de textes qui rattachent tout sujet (auteur ou lecteur/auditeur) à une communauté socio-discursive. Tout texte acquiert une dimension discursive par ses « marges » interdiscursives peuplées d'autres textes, pour paraphraser Foucault.

On a compris qu'il s'agit, pour la LT, de relever le défi que Vološinov avait, dès 1929, lancé à la linguistique :

[...] il n'y a ni transition progressive, ni même aucun lien entre les formes linguistiques des éléments de l'énoncé et celles de la totalité qu'il constitue. Ce n'est qu'en faisant un saut qualitatif qu'on passe de la syntaxe aux questions de composition. Cela est inévitable, puisque l'on ne peut percevoir et comprendre les formes d'un énoncé en tant que totalité que sur le fond des autres énoncés formant eux-mêmes une totalité dans l'unité d'une même sphère idéologique donnée. (Vološinov 2010 : 281)

Vološinov dit ici deux choses importantes. D'une part, que l'on passe de la linguistique du système dont la phrase est l'élément ultime à la linguistique du texte et du discours par un saut non pas quantitatif, mais qualitatif. Je rapproche cette idée de ce que Benveniste dit de la « translinguistique des textes, des œuvres » qu'il fonde sur la sémantique de l'énonciation.

La deuxième chose importante sur laquelle Vološinov insiste est que les énoncés d'un texte ne peuvent se comprendre que sur un double-fond d'énoncés : les *énoncés co-textuels*, en d'autres termes le texte comme système faisant sens dans sa totalité (éventuellement icono-textuelle, pluri-sémiotique) et les *énoncés intertextuels* des textes apparentés au sein d'un même genre de discours et/ou d'un corpus interdiscursif, au sens où l'AAD le pensait et où la linguistique de corpus le pratique aujourd'hui, c'est-à-dire réunissant des textes de genres différents.

Au regard de ce cadre théorique, les limites du logocentrisme et du texto-centrisme de l'analyse de « Millions can't be wrong ! » de Harris sont éclatantes. Le linguiste américain ne cherchait, de toute évidence, qu'un corpus verbal suivi, bref et assez répétitif pour sa démonstration. Ni l'inscription socio-discursive et générique, ni les spécificités scripto-visuelles et iconiques de ce texte ne sont prises en compte par l'analyse. L'absence d'argumentation fondée sur les propriétés du produit, dont le nom est neutralisé comme s'il ne faisait pas partie du texte, est aussi intéressante que la rareté des connecteurs dans un texte pourtant bien argumentatif. En ce sens, il me paraît à la fois juste et insuffisant de dire, comme Maingueneau, que le programme de Harris « relèverait aujourd'hui de la linguistique textuelle » (2004 : 10). Sa manipulation de la matérialité discursive (à commencer par la réduction des phrases complexes à des phrases simples) ne rendait compte ni du fil du texte, ni des groupements ordonnés de phrases qui sont au cœur de la LT, ni du fond interdiscursif d'énoncés qui font la discursivité de tout texte et constituent le véritable objet de l'AD.

### Références bibliographiques

- Adam, Jean-Michel (1977). Ordre du texte, ordre du discours. *Pratiques* 13, 103-111.  
— (1990). *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles : Mardaga.  
— (2010). L'émergence de la linguistique textuelle en France (1975-2010). Parcours bibliographique en 100 titres. *Verbum* XXXII, 2010, 2, Presses Universitaires de Nancy, 237-261.  
— (2011a) [2005, 2008]. *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : A. Colin.  
— (2011b) [1992]. *Les textes : types et prototypes*, Paris : A. Colin.  
— (2011c). Le programme de la "translinguistique des textes, des œuvres" et sa réception au seuil des années 1970. in *Relire Benveniste*, E. Brunet et R. Mahrer (dir.), Louvain-la-Neuve : Academia, 123-147.  
— (2011d). Les consécutives intensives : un schéma syntaxique commun à plusieurs genres de discours, *LINX* 64-65, 115-131.  
— (2011e). *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve : Academia.  
— (2012a). Grammaire, généricité et textualité dans les contes de Perrault : l'exemple de la place de l'adjectif dans le groupe nominal, in *Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et réciproquement*, C. Despierres & M. Krazem (éds.), Limoges, Lambert-Lucas, 9-25.  
— (2012b). *Les problèmes du discours poétique* de Benveniste. Un parcours de lecture. *Semen* 33, 25-54.  
— (2014). Le paradigme du texte : regard rétrospectif et perspectives pour les sciences des textes, in *Genres & Textes*, M. Monte & G. Philippe (dir.), Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 297-323.
- Adam Jean-Michel & Goldenstein Jean-Pierre (1976). Vers une grammaire de texte. *Linguistique et discours littéraire*, Paris : Larousse, 185-250.
- Adam Jean-Michel & Heidmann Ute (2009). *Le Texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- Angermüller Johannes (2013). *Analyse du discours poststructuraliste. Les voix du sujet dans la langage (chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers)*, Limoges : Lambert-Lucas.
- Authier-Revuz Jacqueline (1982). Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours. *DRLAV* 26, Paris-VIII, 99-151.  
— (1984). Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages* 73, 98-111.
- Badir Sémir (1998). La notion de *texte* chez Hjelmslev. *Texto!* octobre 1998.
- Barthes Roland (2002a) [1966]. Introduction à l'analyse structurale des récits. In *Œuvres complètes II*, Paris : Seuil, 828-865.  
— (2002b) [1970]. La linguistique du discours. In *Œuvres complètes III*, Paris : Seuil, 611-616.
- Bellert Irina (1970). On a condition of the coherence of texts. *Sémiotique* 2.4, 335-363.
- Benveniste Emile (1974). *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard.  
— (2011). *Baudelaire*, édition établie par Chloé Laplantine, Limoges : Lambert-Lucas.
- Bloomfield, Leonard (1933). *Language*, London : George Allen & Unwin.
- Bremond Claude (1973). *Logique du récit*, Paris : Seuil.

- Bronckart Jean-Paul (2008). Genres de textes, types de discours et “degrés” de langue. Hommage à François Rastier. *Texto!*, janvier 2008, vol. XIII, n°1.
- (2014). Les genres de textes, cadres organisateurs de la “vraie vie” des signes. In *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, M. Monte & G. Philippe (dir.) Presses universitaires de Lyon, 39-48.
- Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique (dir.) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Charolles Michel & Combettes Bernard (1999). Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours. *Langue française* 121, 76-115.
- Combettes Bernard (1977). Ordre des éléments de la phrase et linguistique du texte. *Pratiques* 13, 91-101.
- (1983). *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- (1992). *L'organisation du texte*, Université de Metz : Publication du Centre d'analyse syntaxique.
- (1993). Grammaire de phrase, grammaire de texte : le cas des progressions thématiques, *Pratiques* 77, 43-57.
- (2014). L'émergence du texte argumentatif en français : type de texte et diachronie. In *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, M. Monte & G. Philippe (dir.) Presses universitaires de Lyon, 225-237.
- Coquet Jean-Claude (1982). L'École de Paris. In *La Sémiotique-L'École de Paris*, Paris : Hachette, 5-64.
- Corblin Francis (1987). *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, Genève-Paris : Droz.
- (1995). *Les formes de reprises dans le discours. Anaphores et chaîne de référence*, Presses Universitaires de Rennes.
- Courtine Jean-Jacques (1981). Analyse du discours politique. *Langages* 62, 9-127.
- Coseriu Eugenio (1955-56). « Determinación y entorno. De los problemas de una lingüística del hablar », *Romanistisches Jahrbuch* 7, Berlin, 29-54 ; repris dans *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, Gredos, 1973, 282-323 ; traduit en français dans *L'homme et son langage*, Louvain-Paris : Peeters, 31-67.
- (1994) [1980] *Textlinguistik : Eine Einführung*, Tübingen-Basel, Francke.
- (2007) *Lingüística del texto. Introducción a la hermenéutica del sentido*, édition et annotation d'Oscar Loureda Lamas, Madrid: Arco/Libros.
- Daneš Frantisek (1974). Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text. *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague : Academia & La Haye : Mouton, 100-128.
- Détrie Catherine, Siblot Paul & Verine Bertrand (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Dijk Teun Adrianus Van (1973). Text Grammaire and Text Logic. In J. S. Petöfi & H. Reiser (dir.), *Studios in Text Grammaire*, Dordrecht : Reidel, 17-78.
- (1981-1982). Attitudes et compréhension de textes, *Bulletin de psychologie* 356, tome XXXV, 557-569.
- Ducrot Oswald (1980). *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Ferrari Angela & Lala Letizia (2011). Les emplois de la virgule en italien contemporain. De la perspective phonosyntaxique à la perspective textuelle. *Langages* 172, 53-68.
- Firbas Jan (1964). On Defining the Theme in Functional Sentence Perspective Analysis. *Travaux Linguistiques de Prague* 1, 267-280.
- Foucault Michel (1969). *L'Archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- (1971). *L'ordre du discours*, Paris : Gallimard.
- Fuchs Catherine (1985). L'ambiguïté et la paraphrase, propriétés fondamentales des langues naturelles. In C. Fuchs (dir.), *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne : Peter Lang, 7-35.
- Genette Gérard (1979). *Introduction à l'architexte*, Paris : Seuil.
- Greimas Algirdas Julien (1966). *Sémantique structurale*, Paris : Larousse.
- (1970). *Du Sens*, Paris : Seuil.
- (1976). *Maupassant. La sémiotique du texte : exercices pratiques*, Paris : Seuil.
- Greimas Algirdas Julien et Courtés Joseph (1979). *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris : Hachette.

- Grésillon Almuth (1975). Les relatives dans l'analyse linguistique de la surface textuelle : un cas de région-frontière. *Langages* 37, 99-121.
- Guespin Louis (1971). Problématique des travaux sur le discours politique. *Langages* 23, 3-24.
- Guilhaumou Jacques (2002). Le corpus en analyse de discours : perspective historique. *Corpus* 1, 21-49.
- Halliday Michael Alexander Kirkwood (1967-1968). Notes on Transitivity and Theme in English. *Journal of Linguistics* 3, 1967 : 199-244 et 4, 1968 : 179-215.
- (1970a). Functional Diversity in Language, *Foundations of Language* 6, 322-361.
- (1970b). Language structure and language function. In J. Lyons (ed), *New Horizons in Linguistics*, Harmondsworth, Penguin, 140-165.
- Harris Zellig Sabbetai (1952a). Discourse Analysis. *Language* 28-1, 1-30.
- (1952b). Discourse Analysis : a sample text. *Language* 28-4, 474-494.
- (1969). Analyse du discours. *Langages* 13, 8-45 ; traduction française de 1952a.
- Henry Paul (1975). Constructions relatives et articulations discursives. *Langages* 37, 81-98.
- Hjelmlev Louis Trolle (1971) [1968]. *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris : Minuit.
- Isenberg Horst (1970). *Der Begriff "Text" in der Sprachtheorie*, Deutsche Akademie der Wissenschaften, Berlin, Arbeitsstelle Strukturelle Grammatik, ASG-Bericht 8, roneo 21p. ; présentation et traduction in J.-F. Bourdin & P. Duhem : « La grammaire de texte en pays de langue allemande », *Langages* 26 (1972), 70-74.
- (1971) [1968] : « Überlegungen zur Texttheorie » in Ihwe (ed), *Literaturwissenschaft und Linguistik. Ergebnisse und Perspektiven*, Frankfurt am Main, Athenäum Verlag, 155-172.
- Kintsch Walter (1981-1982). Aspects de la compréhension de textes. *Bulletin de psychologie* 356, tome XXXV, 777-787.
- Kintsch Walter & Van Dijk Teun A. (1975). Comment on se rappelle et on résume des histoires. *Langages* 40, 98-116.
- (1984) [1978]. Vers un modèle de la compréhension et de la production de textes. In *Il était une fois... Compréhension et souvenir de récits*, G. Denhière éd., Lille : Presses de l'Université de Lille, 85-142.
- Kleiber Georges (1994). *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kuno Susumo (1972). Functional Sentence Perspective. *Linguistic Inquiry* III-N, 3, 30-42.
- Labov William (1978) [1972]. *Le parler ordinaire*, vol. 1, Paris : Minuit.
- Labov William & Waletzky Joshua (1967). Narrative Analysis : Oral Versions of Personal Experience. In *Essays on the Verbal and Visual Arts*, Edited by J. Helm, Seattle : Washington Univ. Press, 12-44.
- Lafont Robert & Gardès-Madray Françosis (1976). *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris : Larousse.
- Lecomte Alain, Léon Jacqueline & Marandin Jean-Marie (1984). Analyse du discours : stratégie de description textuelle. *Mots* 9, 143-167.
- Legallois Dominique (2006). Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte. *Langages* 163, 56-70.
- Loiseau Sylvain (2008). Corpus, quantification et typologie textuelle, *Texte !* vol. XIII, n°4.
- Lundquist Lita (1980). *La Cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague : Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck.
- (1988). Linguistique textuelle en France. In G. Hodus et alii : *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, Hamburg : Niemeyer.
- (1999). Le *Factum Textus* : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ?. *Langue française* 121, 56-75.
- (2000). Synthèse des travaux. In *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Les effets de sens*, A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier et D. van Raemdonck dir., Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 179-184.
- (2014). La didactisation du français langue étrangère : discours, genre et type de texte. Classification mise à jour. In *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, M. Monte & G. Philippe (dir.) Presses universitaires de Lyon, 287-296.
- Mangueneau Dominique (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris : Hachette.

- (1984). *Genèses du discours*, Bruxelles : Mardaga.
- (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris : Hachette.
- (1991) [1997]. *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris : Hachette.
- (1996). L'analyse du discours en France aujourd'hui. Numéro spécial du *Français dans le monde* : « Le discours : enjeux et perspectives », Paris : Hachette.
- (2012). *Les phrases sans texte*, Paris : A. Colin.
- (2014). *Discours et analyse de discours*, Paris : A. Colin.
- Malidier, Denise (1990). (Re)lire Michel Pêcheux aujourd'hui. In M. Pêcheux, *L'inquiétude du discours*, Paris : Editions des Cendres, 7-91.
- (1993). L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux, *Semen* 8, 107-119.
- Marandin Jean-Marie (1979). Problèmes d'analyse du discours. Essai de description du discours français sur la Chine. *Langages* 55, 17-88.
- Martin Robert (1992) [1983]. *Pour une logique du sens*, Paris : P.U.F.
- Moirand Sophie (1975). Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite. *Langue française* 28, 60-78.
- Pêcheux Michel (1969). *L'analyse automatique du discours*, Paris : Dunod.
- (1975). *Les Vérités de La Palice*, Paris : Maspéro.
- (1981) [1979]. Effets discursifs liés au fonctionnement des relatives en français. *Recherches de psychologie sociale* 3, 97-102.
- (1982). Lire l'archive aujourd'hui. *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage* 2, Saint-Cloud, 35-45.
- (1984). Spécificité d'une discipline d'interprétation. *Buscila* 1, 56-58.
- (1990). *L'inquiétude du discours*, textes choisis et présentés par Denise Malidier, Paris : Editions des Cendres.
- Pêcheux Michel & Fuchs Catherine (1975). La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours. *Langages* 37, 7-80.
- Pêcheux Michel, Haroche Claudine & Henry Paul (1971). La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages* 24, repris dans Pêcheux 1990 : 133-153.
- Pêcheux Michel, Léon Jacqueline, Bonnafous Simone & Marandin Jean-Marie (1982). Présentation de l'analyse automatique du discours (SSD 69). Théories, procédures, résultats, perspectives. *Mots* 4, 95-123.
- Provost-Chauveau Geneviève (1971). Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, *Langue française* 9, 6-21.
- Rastier François (1989). *Sens et textualité*, Paris : Hachette.
- (1997). Les fondations de la sémiotique et le problème du texte. Questions sur les *Prolégomènes à une théorie du langage* de Louis Hjelmslev. In A. Zinna (éd.), *Hjelmslev aujourd'hui*, Brepols, Turnhout, 141-164. Repris dans *Texte! 1997* [en ligne].
- (2001). *Arts et sciences du texte*, Paris : PUF.
- Ricœur Paul (1986). *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris : Seuil.
- Ruwet Nicolas (1975). Parallélismes et déviations en poésie. In J. Kristeva, J.-C. Milner, N. Ruwet (dir.), *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste*, Paris : Seuil, 307-351.
- Sarfati Georges-Elia (1997). *Éléments d'analyse du discours*, Paris : Nathan.
- Slakta Denis (1971a). Esquisse d'une théorie lexico-sémantique : pour une analyse d'un texte politique (Cahiers de doléances). *Langages* 23, 87-134.
- (1971b). L'acte de demander dans les "Cahiers de Doléances". *Langue française* 9, 58-73.
- (1974). Essai pour Austin. *Langue française* 21, 90-105.
- (1975). L'ordre du texte. *Études de linguistique appliquée* 19, 30-42.
- (1977). Introduction à la grammaire de texte. *Actes de la session de linguistique de Bourg-Saint-Maurice*, publications du conseil scientifique de la Sorbonne Nouvelle-Paris III, 4-8 septembre 1977, ronéo inédit : 7-63.
- (1980). *Sémiologie et grammaire de texte. Pour une théorie des pratiques discursives*, 2 tomes, Paris X-Nanterre, thèse d'état inédite.
- (1985). Grammaire de texte : synonymie et paraphrase. In C. Fuchs (éd.), *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne : Peter Lang, 123-140.

- Soutet Olivier (2005) [1995]. *Linguistique*, Paris, PUF.
- Stati Sorin (1990). *Le transphrastique*, Paris : PUF.
- Sumpf Joseph & Dubois Jean (1969). Problèmes de l'analyse du discours. *Langages* 13, 3-7.
- Todorov Tzvetan (1966). Les catégories du récit littéraire. *Communications* 8, 125-151.
- (1969). *Grammaire du Décaméron*, La Haye : Mouton.
- (1973). *Poétique. Qu'est-ce que le structuralisme ?-2*, Paris : Seuil, coll. Points n°45.
- (1975). La notion de littérature. In J. Kristeva, J.-C. Milner et N. Ruwet (dir.), *Langue, discours, société. Pour Émile Benveniste*, Paris : Seuil, 352-364.
- (1978). *Les genres de discours*, Paris : Seuil.
- Viprey Jean-Marie (2006). Structure non séquentielle des textes. *Langages* 163, 71-85.
- Vološinov Valentin N. (2010) [1929]. *Marxisme et philosophie du langage*, Limoges : Lambert-Lucas.
- Weinrich Harald (1969). Textlinguistik : Zur Syntax des Artikels in der Deutschen Sprache. *Jahrbuch für Internationale Germanistik* 1, Berne/Frankfort, 61-74.
- (1971). The Textual Function of the French Article. In Seymour Chatman (ed), *Literary Style : a Symposium*, Oxford University Press, 221-240.
- (1994) [1964/1971]. *Tempus*, Stuttgart-Berlin-Köln, Kohlhammer.

---

<sup>1</sup> Je vois dans ces lignes un programme de travail dont la publication des notes manuscrites de Benveniste sur la langue de Baudelaire et la langue poétique (Benveniste 2011) donne aujourd'hui une idée de l'étendue. J'aborde longuement cette question dans Adam 2011a : 24-30 ; 2011c, 2012 et 2014.

<sup>2</sup> Slakta fait allusion (1977 : 55-62) à l'étude d'Harald Weinrich (1971) sur la fonction textuelle des articles en français.

<sup>3</sup> Isenberg avait théorisé très tôt les différents types de connexions entre énoncés (il ne dit pas phrases), dans des articles accessibles seulement en Allemand (1970, 1971).

<sup>4</sup> Le livre de 1976 (page 189) ne mentionne, dans la rubrique « L'énonciation », que trois articles plus sémantiques et pragmatiques : Slakta 1971a, 1971b et 1974, mais Slakta est totalement absent de la rubrique « La "grammaire de texte" » (189-190) et des ouvrages qui suivront.

<sup>5</sup> Les thèses de Grize ne sont pas par hasard en partie compatibles avec la théorie du discours. Elles se sont, en effet, développées à l'occasion d'un intense dialogue avec Pêcheux, lors des enseignements de Grize à Paris. La description des « formations imaginaires » de l'initiateur de l'AAD et celle de la schématisation et du schéma de la communication du sémiologue suisse présentent des ressemblances importantes.

<sup>6</sup> Ici et par la suite, je traduis.